



CONVENTION COLLECTIVE: notre priorité

Monsieur,

La loi Rebsamen nous oblige à réduire les conventions collectives, la nôtre y compris. C'est pour cela qu'une CPPNI a été actée en 2019 par nos instances syndicales respectives afin d'être le cadre de nos futures discussions. Des réunions ont bien eu lieu sans pour autant finaliser l'écriture de cette convention collective du XXIème siècle tout en ne dénaturant pas celle qui nous régit actuellement.

Depuis la crise Covid est passée par là... Certains patrons de presse ont demandé à l'État, face à la perte de leur lectorat et de la chute de leur chiffre d'affaires, de les aider en faisant un plan de filière, à l'intérieur duquel se trouve le fameux plan imprimerie, véritable boîte à outils patronale de licenciements.

« **Pas intéressé** » nous rétorquez-vous...

Effectivement à la NR, vous avez lancé CAP 2023 bien avant la Covid, en prévision d'une éventuelle perte de lectorat et pour pallier aux départs naturels de nos effectifs.

Tout comme vous, nous revendiquons encore que le print a toujours sa place dans le dispositif d'information et d'épanouissement de nos lecteurs.

C'est pour cela qu'aujourd'hui nous voulons discuter en priorité de la convention collective pour permettre de garantir l'avenir, l'employabilité et la sécurisation des emplois des salariés y compris ceux de la NR.

Cette affirmation fait suite à la venue chez nous du Filpac tour en septembre dernier et à l'Assemblée Générale qui s'est tenue le 28.01.21. Filpac tour qui permet aux salariés de la presse quotidienne et hebdomadaire dans sa grande majorité, de se prononcer en faveur d'une négociation en 1^{er} lieu de la future convention collective, tout en ne fermant pas la porte aux discussions sur le plan de filière. En 1^{er} lieu ne voulant pas dire aux **calendes grecques**.

Fort de ce mandat, nous vous demandons de bien vouloir agir auprès de vos instances représentatives afin de convenir de dates de réunions dans un avenir proche. Et ce avant la tenue de l'Assemblée des délégués de presse en régions qui aura lieu demain mardi à 17h, lors de laquelle il sera discuté de la suite à donner au mouvement. Nous, élus Filpac de la NR, n'osons imaginer une non réponse de vos instances à nos demandes de retour à la table de négociations.

En tout état de cause, nous vous informons que nous tiendrons des Assemblées Générales le jeudi 11.02.21.

Tours, le 8 février 2021.

Les élus Filpac de la NR.